



## Avis aux citoyens de Beaulac-Garthby



*Prenez note que le bureau municipal sera fermé, pour la période des fêtes, soit du mercredi 21 décembre 2022 dès 12h au mercredi 4 janvier 2023 inclusivement. Nous serons de retour le Jeudi 5 janvier 2023*

*Joyeuses fêtes à toutes et à tous !!*

## Budget 2023

<b>REVENUS</b>	
Taxes foncières	1 712 680 \$
Autres taxes	543 840 \$
Emprunts	158 215 \$
Paiements tenant lieu de taxes	15 000 \$
Transferts	167 009 \$
Revenus Autres	188 500 \$
<b>TOTAL:</b>	<b>2 785 244 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Administration	657 607 \$
Sécurité publique et civile	406 800 \$
Transport	581 683 \$
Aqueduc	92 735 \$
Aqueduc Maurice Proulx	15 440 \$
Égouts	83 830 \$
Vidange fosse sept.	110 700 \$
Matières résiduelles	173 025 \$
Récupération	42 310 \$
Compost	58 100 \$
Urbanisme	152 030 \$
Protection de l'environnement	18 455 \$
Développement économique	43 340 \$
Tourisme	13 775 \$
Loisirs et culture	177 200 \$
Service de la dette	158 214 \$
<b>TOTAL:</b>	<b>2 785 244 \$</b>

## Dépôt du budget, mot du maire et du DG

Madame, Monsieur,

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous vous soumettons le budget et le plan triennal d'immobilisation 2023.

En septembre, nous avons réalisé un sondage auprès des citoyens, citoyennes et une grande partie des choix et décisions que nous avons pris entourant le budget ont été inspirés par vos réponses.

C'est donc d'un budget équilibré à 2,8 millions que nous vous présentons. Il s'agit d'un mince écart de 60 000\$ par rapport à l'année dernière, et ce, malgré l'augmentation des prix à la consommation que nous subissons tous.

Alors que les budgets municipaux explosent partout, nous, grâce à de multiples exercices de rationalisation et de calculs et grâce surtout à une collaboration exceptionnelle entre nous et avec les employés municipaux, nous sommes parvenus à un gel budgétaire qui se traduira par un gel équivalent de votre compte de taxes pour l'année 2023.

C'est pour nous, et pour vous, nous l'espérons, une excellente nouvelle! À l'approche des Fêtes, il s'agit presque d'un cadeau inattendu.

Mais il y a plus. Dans vos réponses et commentaires du sondage, les principales améliorations que vous nous avez suggérées portaient sur la santé du lac, les loisirs, la culture et le développement économique. Or, même si nous avons un budget stable, les souhaits que vous avez formulés ont été pris en compte.

De plus, nous connaissons tous les défis liés à l'eau potable. Votre Conseil municipal démontre son engagement à investir en mode solution en consacrant plus de 22% du budget 2023 à l'hygiène du milieu.

Bien chers concitoyens et concitoyennes, sachez que comme promis, nous n'avons qu'un seul désir, faire en sorte d'augmenter votre bonheur de vivre à Beaulac-Garthby. Nous poursuivrons cet engagement dans les années futures tout en demeurant à votre écoute.

Nous vous souhaitons donc un beau et doux temps des fêtes. Que les retrouvailles soient joyeuses et festives.

Votre maire et votre directeur général

## **Interdiction de stationnement Du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril 2023**

Comme dans la plupart des municipalités du Québec, le stationnement de nuit dans les rues, routes, chemins et rangs est interdit durant la période hivernale. Cela, dans le but de permettre aux employés d'effectuer les travaux de déneigement. Les employés doivent circuler avec les véhicules pour déneiger et sabler; donc, qu'il neige ou pas, il est important de ne pas obstruer les voies publiques.

---

### **Cueillette des sapins**

La municipalité fera la cueillette des sapins de Noël le 11 janvier 2023 si la température la permet.

---

### **Coordonnées et heures d'ouverture de la municipalité**

Heures d'ouverture :

- Du lundi au jeudi : 8h30 à 12h e de 13h à 16h30
- Vendredi : 8h30 à 13h30

Téléphone : 418 458-2375

Télécopieur : 418 458-1127

Courriel : [municipalitedebeaulac@sogetel.net](mailto:municipalitedebeaulac@sogetel.net)

Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook. Rechercher « Municipalité de Beaulac-Garthby »

Site internet : [www.beaulac-garthby.com](http://www.beaulac-garthby.com)

---

### **Vidanges de fosses septiques**

Pour une demande de vidange de votre fosse septique ou pour tout autre renseignement concernant votre installation septique, vous pouvez communiquer avec nous au 418 458-2375 poste #2

# LA SATISFACTION ET LES SOUHAITS DES CITOYENS DE BEAULAC-GARTHBY RÉSULTATS DU SONDAGE

---

Nombre de répondants : 244 personnes

Population en 2022 : 1022 personnes dont 65 enfants, donc 25% des habitants de Beaulac-Garthby ont pris le temps de répondre au sondage. MERCI!

## Parmi les répondants :

- **Propriétaires résidents permanents : 174 personnes (71%) dont 116 sont riverains (67%)**
- **Propriétaires résidents saisonniers : 70 personnes (29%) dont 64 sont riverains (91%)**
- **Locataires : 2 personnes (1%)**

## Âges des répondants :

6% ont 80 ans et +

48% ont entre 65 et 79 ans

29% ont entre 50 et 64 ans

14% ont entre 35 et 49 ans

3% ont entre 25 et 34 ans

La majorité des répondants ont plus de 65 ans, soit 54%. Selon Statistiques Canada, les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 40% (410) de la population totale de Beaulac-Garthby. En comparaison, au Canada, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus était de 19,0 % en 2021.


Selon les données municipales, il y a 962 résidences à Beaulac-Garthby et 19% de ces résidences sont dans le village (188). La majorité des propriétaires sont donc des riverains ou des campagnards, soit 81 % qui possèdent 774 résidences. De plus Statistiques-Canada nous apprend que seulement 478 résidences sont habitées toute l'année (résidents permanents). Donc la majorité des propriétaires sont des saisonniers soit 484 résidences. On comprend pourquoi la population de Beaulac-Garthby double en période estivale pour dépasser les 2000 personnes.

Il y a énormément de commentaires dans le sondage. Tous les commentaires ont été compilés et regroupés. Ces commentaires éclairent les réponses chiffrées du sondage et ils méritent d'être lus au complet. Le rapport complet est disponible en plusieurs copies au Bureau Municipal afin que vous puissiez l'emprunter pour le lire si vous le souhaitez. Le rapport final est également sur le site WEB de la municipalité.

Le désir de s'exprimer est très vif parmi les citoyens. Par conséquent, nous vous consulterons pour des questions qui concernent toute la population car nous sommes là pour vous écouter, pour discuter et pour servir l'ensemble de la communauté.

Comme promis, les résultats du sondage ont été pris en considération pour l'établissement des priorités, ce qui se reflète dans le budget ci-joint et dans les choix de développement que nous ferons dans le futur.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !



## 1. VOIRIE MUNICIPALE

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD
A. En général, l'état des trottoirs, de la chaussée, des rues et des chemins est bon.	57%	43%
B. En général, l'état des voies réservées aux cyclistes est bon.	53%	47%
C. Le délai pour exécuter les travaux de déneigement est acceptable.	88%	12%
D. La chaussée est bien déneigée.	92%	8%

## 2. CUEILLETTE ET ÉLIMINATION DES RÉSIDUS

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD
A. La fréquence de la cueillette des ordures (bac vert) est adéquate.	96%	4%
B. La fréquence de la cueillette de la récup (bac bleu) est adéquate.	93%	7%
C. La fréquence de la cueillette du compostable (bac brun) est adéquate.	93%	7%

## 3. ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, LOISIRS, CULTURE

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD
A. L'information sur les activités offertes est bien diffusée.	55%	45%
B. Les activités récréatives, sportives et culturelles sont diversifiées.	30%	70%
C. Le parc et le centre culturel sont bien exploités.	44%	56%
D. Les activités récréatives, sportives artistiques et culturelles contribuent à attirer des jeunes familles.	33%	67%

## 4. ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD
A. Le délai d'émission d'un permis est acceptable.	50%	50%
B. Lorsque vous posez une question aux employés municipaux...	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
On vous répond avec courtoisie	96%	4%
On vous écoute avec patience	93%	7%
Vous avez le sentiment qu'on considère vos besoins	78%	22%
Vous avez l'impression de recevoir les informations pertinentes	65%	35%
Si on ne peut vous donner immédiatement la réponse, on vous revient rapidement pour vous la donner	68%	32%
On vous indique la personne à qui vous devez vous adresser	83%	17%
Vous avez l'impression d'être servi adéquatement	72%	28%
C. L'effort d'encadrement des chalets locatifs est adéquat.	31%	69%
D. Satisfaits du nombre de services et commerces offerts.	25%	75%
E. Un service de transport collectif régulier devrait-il être mis en place	38%	62%
F. Un service de transport adapté devrait-il être mis en place?	61%	39%

## 5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD
A. L'effort de développement est adéquat et suffisant.	33%	67%
B. Les séances du conseil sont menées de façon satisfaisante.	58%	42%
C. Le suivi des dossiers est adéquat.	57%	43%
D. L'information qui accompagne le compte de taxes est claire.	77%	23%
E. Le montant de vos taxes est raisonnable par rapport aux travaux et services dispensés.	43%	57%
F. Le montant de vos taxes est juste et équitable par rapport aux autres résidents de la municipalité.	37%	63%

## 6.4 LOISIRS, SPORTS ET CULTURE

	TRÈS URGENT URGENT	PAS URGENT
a. Davantage de jardins communautaires	19%	81%
b. Ajout de terrains pour pratiquer un sport (préciser quel sport)	31%	69%
c. Entretien de la patinoire	52%	48%
d. Développement de pistes de ski de fond	54%	46%
e. Développement de pistes de raquettes	51%	49%
f. Développement de pistes /circuits pour 4 roues	41%	59%
g. Développement de pistes/circuits pour motoneiges	43%	57%
h. Pêche sur la glace	42%	58%

## 6 LES PRIORITÉS

	TRÈS URGENT URGENT	PAS URGENT
6.1 Entretien des routes / des chemins / des trottoirs	77%	23%
6.2 Encadrement (lois, règlements, etc.) de la location de chalets	72%	28%
6.3 Eau potable au village	82%	18%

## 6.5 LE LAC

	TRÈS URGENT URGENT	PAS URGENT
a. Contrôle des algues (myriophylle à épi, etc.).	98%	2%
b. Lavage d'embarcations venant d'autres cours d'eau, barrières payantes (guérites)	94%	6%
c. Contrôle de la vitesse des bateaux, ajout de bouées de vitesse	80%	20%
d. Patrouille nautique (sécurité)	73%	27%
e. Bruit des moteurs des bateaux, moto marines, etc.	66%	34%
f. Proximité des rives des embarcations à moteur	73%	27%
g. Protection des bandes riveraines (arbres, plantes)	88%	12%

## 6.6 LA SÉCURITÉ

	TRÈS URGENT URGENT	PAS URGENT
a. Conduite dangereuse – vitesse excessive	71%	29%
b. Précisions sur les limitations de vitesse	65%	35%
c. Amélioration de la sécurité pour les cyclistes	67%	33%
d. Réduction des méfaits à l'égard de biens publics, ajout de caméras	43%	57%
e. Meilleur contrôle de la vente- consommation de drogues	54%	46%
f. Réduction des vols	63%	37%
g. Amélioration de la sécurité des marcheurs	70%	30%
h. Implantation d'un service de premiers répondants	77%	23%
i. Implantation de permis pour les animaux domestiques	36%	64%

## Calendrier des séances et ateliers de travail 2023

Les séances du conseil auront lieu au Centre des Loisirs de Beaulac-Garthby situé au 3 rue St-François. Elles débuteront à 18h30.

Ateliers de travail	Séances du conseil
9 janvier 2023	16 janvier 2023
6 février 2023	13 février 2023
6 mars 2023	13 mars 2023
3 avril 2023	11 avril 2023
1 <sup>er</sup> mai 2023	8 mai 2023
5 juin 2023	12 juin 2023
27 juin 2023	4 juillet 2023
21 août 2023	28 août 2023
6 septembre 2023	11 septembre 2023
3 octobre 2023	10 octobre 2023
7 novembre 2023	13 novembre 2023
5 décembre 2023	11 décembre 2023



# La feuille de chou du maire

16 décembre 2022

vol I. N04.

Bonjour à toutes et à tous. J'espère que vous allez bien. Voici quelques nouvelles brèves.



- Il y aura une patinoire cet hiver.
- Le budget est équilibré.
- Le problème d'eau potable est désormais entre les mains du ministère des Affaires municipales (MAMH) car je suis allé aussi loin que je le pouvais dans ce dossier. J'ai proposé de puiser l'eau de la rivière Coulombe ou du lac et de la filtrer, j'ai proposé d'acheter de l'eau potable de Disraeli ou de construire une usine de filtration, car les puits creusés ne donneront jamais le volume requis par la municipalité. Il me faut maintenant attendre la réponse du ministère. Je suis vraiment navré de ne pas avoir réussi à régler ce problème. Mais je vous tiens au courant des développements et j'espère qu'on pourra solutionner ce problème pour de bon bientôt.
- Le dépanneur-poste d'essence devrait demeurer ouvert (il devait fermer le 23 décembre). Il devrait en plus se moderniser. J'ai eu l'aide de la MRC, de la SDE et de la SADC dans ce dossier et je les remercie du fond du coeur de leur soutien. Sans eux, nous n'y serions pas parvenus.

Le traitement du sondage est enfin terminé. Vous trouverez les données brutes du sondage avec le Budget. Le rapport complet est sur le site WEB et vous pouvez emprunter une copie papier au Bureau municipal si vous souhaitez le lire (90 pages). Ce que vous y trouverez est vraiment intéressant. Il y a eu une énorme quantité de commentaires dans le sondage et tous les aspects de la vie municipale sont touchés. Il y a des dizaines de suggestions pertinentes pour favoriser le développement de la municipalité. Il y a aussi des critiques sévères de certains aspects du fonctionnement municipal.

Je peux vous assurer que cette fantastique participation à la vie démocratique a été et sera utilisée pour améliorer la vie de tous les citoyens de Beaulac-Garthby. Parmi vos commentaires, certains concernent la feuille de chou et je me permets de les reproduire car ils m'encouragent à poursuivre :

- Bravo pour l'initiative « feuille de chou du maire », je suis conscient du temps et du coût d'une telle initiative. C'est toutefois nécessaire dans le contexte et c'est une belle source d'information vulgarisée.
- La feuille de chou, c'est super bien.
- Je viens de lire les feuilles de chou du nouveau maire Drolet, reçues aujourd'hui par la poste. Bravo Monsieur le Maire, continuez votre bon travail, merci aux conseils et aux administrateurs.
- J'adore la feuille de chou du maire. Bravo. Excellente initiative.
- La feuille de chou qu'on reçoit par la poste nous donne vraiment un compte-rendu de ce qui se passe à Beaulac. Très belle initiative.
- La feuille de chou est une excellente initiative.

## Tout savoir sur les taxes municipales

Dans le sondage, je me suis rendu compte qu'il y a un certain mystère autour des taxes municipales.

Certains croient qu'ils en paient énormément, d'autres croient que la taxation est injuste et que certains en paient moins qu'eux. Alors j'ai décidé de clarifier ce sujet pour le bénéfice de tout ceux et celles qui sont suspicieux ...

Les revenus de la municipalité proviennent essentiellement des taxes foncières, basées sur la valeur foncière. Mais qu'est-ce que la valeur foncière? C'est le prix de vente le plus probable de votre propriété. Cette valeur est calculée par un évaluateur de la MRC qui la détermine en se basant sur l'emplacement de votre propriété, la superficie du terrain, le nombre et la dimension des bâtiments, l'âge de la propriété et les rénovations effectuées, la qualité de la construction et, si c'est une propriété à revenus, les revenus qu'elle engendre.

Les autres revenus municipaux proviennent des taxes spécifiques liées, entre autres, à l'aqueduc, aux vidanges, au compost, etc. Il pourrait y avoir d'autres revenus qu'on pourrait tirer, par exemple, des taxes sur les commerces, de redevances de mini-centrales électriques, de parc industriel, de parc de mini-maisons, etc. Mais, **comme il n'y a rien d'autre** actuellement à Beaulac que des résidences, le fardeau fiscal repose exclusivement sur les propriétaires de maisons ou de terrains.

Les taxes foncières sont nécessaires au fonctionnement des municipalités et servent, entre autres, à financer:

- L'entretien des routes;
- La collecte des déchets;
- L'entretien des diverses installations;
- Les divers frais administratifs;
- Les dettes de la municipalité pour les emprunts pour payer les gros travaux de voirie;
- Les services de sécurité publique (pompiers, police);
- Les quotes-parts diverses payées pour des services offerts par la MRC ou par d'autres organismes;
- Les activités culturelles, l'entretien du parc, de la marina, etc.;

**Notre taux de base est l'un des plus bas de la région et même un des plus bas du Québec.**

Le taux d'imposition de la taxe municipale varie d'une municipalité à une autre. Ce taux est déterminé chaque année par chaque municipalité en fonction de son budget et de ses besoins financiers.

À Beaulac-Garthby, ce taux sera pour 2023 de **0,65** pour chaque **100\$** d'évaluation. À titre comparatif, ce taux de base en 2022 était de **0,845** à Disraeli, de **0,87** à Weedon, de **0,92** à Lambton, de **0,81** à Coleraine, de **0,77** à Adstock et de **0,61** à Disraeli-Paroisse. La moyenne pour les municipalités du Québec était en 2022 de **0,915**.

À ce taux de base, chaque municipalité va ajouter des frais fixes pour couvrir des besoins spécifiques, par exemple l'assainissement des eaux. Ce montant est différent pour chaque municipalité mais pour illustrer son coût, à Beaulac-Garthby, il ajoute **0,1373** au taux de base de **0,65** pour un total de **0,7927** mais pour l'ensemble de municipalités du Québec comptant moins de 2000 habitants, le total du taux de base et des frais est de 0,9665.

**On peut donc affirmer que le coût des taxes à Beaulac-Garthby est bas, tout facteur confondu.**

## **Qui paye pour les travaux effectués dans le secteur « XYZ »?**

L'autre aspect intrigant des taxes municipales concerne le montant qui doit être payé lorsqu'il y a un emprunt important qui est fait pour financer de gros travaux de voirie. Par exemple, imaginons qu'il faille refaire une rue complète du secteur « XYZ ». Le coût total des travaux prévus est de 3,000,000\$. La subvention gouvernementale est de 2,000,000\$ car les gros travaux municipaux sont toujours subventionnés selon des proportions variables en fonction de la nature des travaux. Il faut donc emprunter 1,000,000\$. Le remboursement de cette dette ne sera pas réparti également au sein de la municipalité. En effet, la rue en question est dans le secteur « XYZ », les propriétaires qui habitent ce secteur devront effectuer le remboursement de 93% de ce million à même une taxe spéciale de secteur qui durera de 25 à 30 ans, selon l'emprunt.

Les autres citoyens de la municipalité devront contribuer aussi un peu, dans notre exemple: 7%. (Ce pourcentage est basé sur de savants calculs généralement faits par des experts qui anticipent le bénéfice qu'apporteront ces travaux, ils sont toujours compris dans une marge de 7 à 25% au maximum). En effet, ce qu'il faut bien comprendre, c'est que si des travaux importants sont faits dans le secteur « XYZ », ils augmenteront la valeur marchande des immeubles de ce secteur et, par conséquent, le montant des taxes futures. Cette augmentation de la valeur future impactera aussi la valeur future des autres immeubles de la municipalité. C'est pourquoi, en plus d'un principe d'équité, une partie du coût d'emprunt sera chargé à l'ensemble des propriétaires de la municipalité. Reprenons l'exemple du million devant être emprunté, 930 000\$ devra être remboursé, capital et intérêt par les propriétaires du secteur « XYZ » et 70,000 sera réparti sur l'ensemble des propriétaires de la municipalité. Cette façon de faire est équitable car les bénéfices des travaux sont plus grands pour ceux qui habitent sur cette rue rénovée.

J'espère que ces quelques explications vous permettront de mieux comprendre le principe de taxation. Vous pourrez dire à ceux qui prétendent que les taxes sont élevées à Beaulac, que c'est FAUX. Il n'y a pas d'augmentation de taxes cette année mais on peut s'attendre à une augmentation l'an prochain car l'évaluation triennale des immeubles sera faite en 2023 et, avec l'augmentation des prix de ventes des immeubles depuis les dernières années, cela aura un impact certain sur la valeur de chaque immeuble dans le futur.

Je vous souhaite à toutes et à tous un temps des Fêtes plein de joie et de retrouvailles heureuses.





